

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNE DE CHAUCHIGNY

**PROCES VERBAL
SEANCE DU 10 juillet 2020**

L'an deux mil vingt et le dix juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Chauchigny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans la salle périscolaire, sous la présidence de Richard BRUGGER, Maire.

Présents: M. Richard BRUGGER, M. Pascal FASSERT, M. Hubert MARCILLY, M. Olivier PETIT, M. Maxime VALLOT, M. Jean-Paul BLASSON, Mme Lucie BRULEY, Mme Aline CARPENTIER

Absent(e)(s) excusé(e)(s): /

Absent(e)(s) : /

Ont donné pouvoir: M. Matthieu BLASSON à M. Jean-Paul BLASSON

Mme Emilie SIMON à M. Olivier PETIT

M. Christian FERTE à M. Richard BRUGGER

Secrétaire de séance : Mme Lucie BRULEY

Les Procès-verbaux des 19 et 26 juin sont adoptés.

I- ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE et SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE DU 27 SEPTEMBRE 2020

Il est procédé à l'élection du délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants en vue des prochaines élections des sénateurs.

Délégué élu : M. Richard BRUGGER

Délégués suppléants : - M. Pascal FASSERT
- M. Hubert MARCILLY
- M. Jean-Paul BLASSON

II- DESIGNATION DES DELEGUES AU CCSPV (Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner les représentants de la Commune au Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCSPV). Il précise que le CCSPV est présidé par le Maire de la Commune et comprend un nombre égal de représentants de la Commune et de représentant élus des sapeurs-pompiers du corps communal. Les représentants des sapeurs-pompiers volontaires doivent comprendre un représentant de chacun des grades des sapeurs-pompiers volontaires composant le corps communal.

A Vailly, deux grades seront représentés ; il convient donc de désigner 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** quatre représentants titulaires :
 - M. Hubert MARCILLY
 - M. Olivier PETIT
 - Mme Aline CARPENTIER
 - M. Pascale FASSERT

- **DESIGNE** quatre représentants suppléants :
 - M. Christian FERTE
 - M. Jean-Paul BLASSON
 - Mme Emilie SIMON
 - Mme Lucie BRULEY

III- CONSTITUTION DE LA CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 abstentions),

- **PROPOSE** les contribuables suivants pour constituer la commission communale des impôts directs :

TAXE D'HABITATION ET FONCIER BATI	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Hélène CZAJKOWSKI, 33 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY	Mme Martine VALLOT, 61 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY
M. Denis BLASSON, 14 rue des Grandes Communications 10170 CHAUCHIGNY	M. Luc CARPENTIER, 8 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY
M. Pascal FASSERT, 30 rue de la Vallée, 10170 CHAUCHIGNY	M. Jean-Paul BLASSON, 37 rue des grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY
M. Maxime VALLOT, 63 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY	M. Régis GUYOT, 3 chemin du bout des Haies, 10170 CHAUCHIGNY
M. Francis BOURY, 1 rue du Moulin, 10170 CHAUCHIGNY	Mme Carole SIMON-DIT-ROY, 34 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY
Mme Odile LAURENT, 13 rue du Moulin, 10170 CHAUCHIGNY	Mme Evelyne JARDEL, 60 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY
M. Jean-Marie CORNUT, 38 rue de la Vallée, 10170 CHAUCHIGNY	M. Romain VALLOT, 1 chemin du Coin, 10170 CHAUCHIGNY
M. Jean-Marie MEIRHAEGHE (Extérieur), 72 rue Thurey, 10180 SAINT-BENOIT-SUR-SEINE	M. Stéphane FAURE, 30 rue Royale, 10600 VILLACERF
FONCIER NON BATI	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Michel BLASSON, 1 rue du Viot, 10170 CHAUCHIGNY	M. Sébastien CHARTON, 8 rue du Moulin, 10170 CHAUCHIGNY
M. Eric SIMON-DIT-ROY, 34 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY	M. Gérard CORDELLE, 8 rue de la Garenne, 10280 SAINT-MESMIN
CPE	
TITULAIRE	SUPPLEANTS
M. Christian FERTE, 17 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY	M. Camille BERTHIER, 39 rue des Grandes Communications, 10170 CHAUCHIGNY

IV- DESIGNATION D'UN REFERENT DEFENSE

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un correspondant Défense.

M. Pascal FASSERT se porte candidat.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Pascal FASSERT comme correspondant Défense.

V- DESIGNATION D'UN DELEGUE AUPRES DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT

Le Maire indique que la Commune est actionnaire de la Société Publique Locale (SPL) XDémat qui a pour objet la fourniture de prestations liées à la dématérialisation, notamment par la gestion, la maintenance, le développement et la mise à disposition des outils au profit des collectivités actionnaires. Il convient de désigner un délégué chargé de représenter la Commune au sein des assemblées.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de désigner la personne suivante comme délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat : Mme Lucie BRULEY. Elle sera également le représentant de la collectivité au sein de l'Assemblée spéciale.

VI- CONTRAT DES REPAS CANTINE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de fourniture des repas pour la cantine scolaire signé avec l'ESAT le Tertre, est arrivé à terme et qu'il convient de le renouveler. Il indique que les tarifs restent inchangés à savoir : 2.94€ l'unité HT pour le repas enfant et 3.24€ l'unité HT pour le repas adulte et que ce prestataire donne toute satisfaction.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer la nouvelle convention avec l'ESAT du Tertre, pour une durée de 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.